

Claude Hêche défend l'idée d'un additif constitutionnel pour accueillir Moutier

► **Comment accueillir Moutier dans le canton du Jura?** Ce thème-clé est apparu clairement dans la bouche de plusieurs orateurs de la Fête du peuple jurassien ce dernier week-end.

► **Le cœur et la raison:** il faut l'un et l'autre, a-t-on relevé. Les Prévôtois ont besoin de sécurité, de savoir où ils pourraient aller avant de voter.

► **Une réponse** se dessine sous la forme d'un additif à la Constitution du canton du Jura. Le président du Conseil des Etats Claude Hêche a annoncé qu'un groupe de travail s'y attelait au sein de son parti, l'idée étant d'y associer les autres partis. Explications.

Le oui du cœur à la venue de Moutier dans le canton du Jura n'empêche pas que l'on se préoccupe aussi de la raison. La volonté de concrétiser ce que pourrait être l'avenir de Moutier dans la République et Canton du Jura est fortement apparue durant cette 68^e Fête du peuple jurassien. Ce fut notamment le cas samedi dans les discours lors de la traditionnelle réception officielle, et de manière insistante.

«C'est absolument nécessaire»

A ceux qui évoquent la difficulté pour l'Etat jurassien de

faire des promesses, Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ), répondait samedi soir: «Ce sera peut-être difficile mais c'est absolument nécessaire.» «On ne gagne pas la confiance de sa petite sœur en la séduisant mais en la rassurant», avait déclaré avant lui Damien Chappuis, maire de Delémont.

Corinne Schwab, vice-présidente du Conseil de Ville de Moutier et l'une des porte-parole du comité de campagne

«Moutier, ville jurassienne», a été plus précise. «Il faudra fournir des réponses aux questions que ne manqueront pas de se poser les Prévôtois sur les sujets sensibles que sont notamment les emplois de la fonction publique, le maintien des écoles et l'avenir de l'Hôpital.» Corinne Schwab imagine l'établissement à Moutier d'un département de l'administration cantonale, une garantie de réengagement des fonctionnaires établis à Mou-

tier, un projet de structure hospitalière interjurassienne notamment.

Une initiative en vue

Du côté du canton du Jura, on s'attelle justement à répondre à ces préoccupations. Le président du Conseil des Etats Claude Hêche a annoncé samedi qu'un groupe de travail au sein du Parti socialiste jurassien prépare une «initiative parlementaire à laquelle toutes les forces politiques du

Jura seront associées». L'idée est de proposer une «révision de la Constitution jurassienne par une Assemblée constituante dans laquelle siègeraient des représentants élus de la Prévôté».

Cette réflexion a été engagée l'année dernière par le constitutionnaliste Jean Moritz et développée dans nos colonnes (LQJ du 14 juin 2014). Il ne s'agirait pas de refaire toute la Constitution du canton du Jura. L'Assemblée constituan-

te aurait un mandat détaillé pour préparer les «nouvelles dispositions rendues nécessaires par l'arrivée de Moutier et de sa couronne dans le canton du Jura», ainsi que l'a mentionné samedi Claude Hêche. Les Jurassiens ne se prononceraient sur ces propositions qu'une fois le vote de Moutier acquis mais les Prévôtois en auraient connaissance avant leur vote prévu le 18 juin 2017. «Les mots ne suffiront pas. Il faudra des garanties, des chiffres et du concret pour convaincre. Nous devons aussi parler à la raison, avec des éléments de comparaison et des projections économiques», a relevé samedi le président du Conseil des Etats.

«Un oui du cœur et de la raison»

Désireux de parler «avec le cœur et la raison», le vice-président du MAJ Serge Meyer a souligné hier, lors de la partie officielle, ce que représenterait Moutier au sein du canton du Jura: la deuxième ville du canton au lieu de la vingtième du canton de Berne, avec de «nouvelles chances de développement et de rayonnement» et un important apport démographique et économique au canton du Jura.

Et enfin, citons Valentin Zuber, orateur de la partie officielle hier, un des porte-parole du comité «Moutier, ville jurassienne»: «C'est avec le Jura que Moutier doit décider ce qui est bon et bien pour les Prévôtois. En 2017, je glisserai un oui du cœur et de la raison.»

GEORGES MAILLARD



Claude Hêche annonce la préparation d'une initiative parlementaire qui doit rassembler toutes les forces politiques du Jura.

PHOTOS DANIELLE LUDWIG